



Bruxelles, le 28 janvier 2022
(OR. fr)

5738/22

CES 1

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Délégations
Objet:	Comité économique et social européen - Décès de Mme Aija MAASIKAS (EE)

Les délégations trouveront ci-joint copie de la lettre du Comité économique et social européen.

p.j.: IM 822 2022



Comité économique
et social européen

La présidente

IN 000822 2022
26.01.2022

EESC D/935/2021 - 23/11/2021

Bruxelles, le 23/11/2021
(SG.A.1_GRE.2)(2021)D/2922

M. Charles MICHEL
Président du Conseil de l'Union européenne
Rue de la Loi, 175
1048 Bruxelles

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article 75 alinéa 6 du Règlement intérieur du Comité économique et social européen, j'ai le regret de porter à votre connaissance le décès de **Mme Aija MAASIKAS**, membre estonienne du groupe des travailleurs, survenu le 12 novembre 2021.

Je vous serais obligé de bien vouloir prendre toutes les dispositions utiles en vue de pourvoir au remplacement de cette conseillère.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Christa Schweng

Rue Belliard/Belliardstraat 99 | 1040 Bruxelles/Brussel | BELGIQUE/BELGIË
Contact: Julija Tamašauskienė | +32 2546 84 93 | Julija.Tamasauskiene@eesc.europa.eu
www.eesc.europa.eu | [@EU_EESC](https://twitter.com/EU_EESC) | [www.eesc.europa.eu/facebook/](https://www.facebook.com/eesc.europa.eu) | [www.eesc.europa.eu/linkedin/](https://www.linkedin.com/company/eesc-european-economic-and-social-committee)